

# APEEE

## Rapport d'Activité 2010-2011



Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne d'Uccle  
Avenue du Vert Chasseur, 46 - 1180 Bruxelles

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne d'Uccle

Avenue du Vert Chasseur, 46 - 1180 Bruxelles

02/373 86 63

[info@apeee-bxl1.be](mailto:info@apeee-bxl1.be)

[www.apeee-bxl1.be](http://www.apeee-bxl1.be)

### Table des matières

Le Mot du Président	Page 3
Le Primaire et "Early Education" (la Maternelle)	Page 4
Le Secondaire	Page 5
SWALS	Page 6
SEN	Page 7
Conseil d'Ecole (SAC)	Page 8
Communication	Page 8
La Fête de l'école sur le thème 'Les trésors de l'Europe'	Page 10
Prévention des comportements à risque	Page 12
Conseil de Discipline (CdD)	Page 12
Autorité Centrale des Inscriptions (ACI)	Page 13
Minerval – Catégorie III	Page 14
Réorganisation des services	Page 14
Le Transport	Page 15
La Cantine	Page 16
Césame	Page 18
Comité Sécurité et Hygiène (CSH)	Page 21
Interparents (IP)	Page 23
Classe de Neige (CN)	Page 25
Budget	Page 26
Comptes de résultats au 31 août 2011.	Page 27
Rapport du Commissaire aux comptes	Page 29

## **Rapport d'Activité**

### **Le Mot du Président**

L'année scolaire 2010-2011 aura été marquée par des tensions budgétaires sans précédent. Celles-ci auront conduit le Conseil supérieur à devoir adopter des mesures d'austérité malgré la mobilisation massive des parents lors de la journée d'action pour la défense des écoles européennes.

Même si elles auront eu finalement un impact moins important que prévu dans notre école, ces mesures sont malheureusement sans doute les prémices de mesures beaucoup plus sévères, tant le système est au bord du gouffre.

En effet, le contexte économique global et les difficultés croissantes des Etats membres à remplir leurs obligations vis-à-vis des écoles européennes peuvent faire craindre le pire aux plus pessimistes.

Quant aux plus optimistes, ils retiendront de cette année scolaire la fête de l'école qui aura mobilisé massivement les parents avec le succès que l'on connaît. Comment également ne pas s'enthousiasmer en constatant le dynamisme et le talent des élèves de l'école?

Le *talent show* et l'orchestre de l'école en sont sans doute les manifestations les plus abouties. Elles ne doivent pourtant pas nous faire oublier tous les projets qui, de la maternelle au secondaire, jalonnent la scolarité de nos enfants.

Enfin, l'intégration des services de la cantine, du transport, des activités périscolaires et des casiers au sein d'une même structure – faisant suite au système d'inscription en ligne - confirme les efforts permanents de l'association pour améliorer ces services et répondre aux attentes des parents.

Je souhaite enfin remercier le personnel des services, les parents engagés à mes côtés - et tout particulièrement cette année, Eric Leurquin et le Comité de la Fête de l'école - la Direction et le personnel de l'école pour l'excellente collaboration et enfin les enseignants, qui, dans un contexte de plus en plus difficile, contribuent à faire de cette école un lieu unique pour le seul bénéfice de nos enfants.

Terminant mon deuxième et dernier mandat de présidence, je souhaite enfin saluer amicalement toutes les personnes croisées au fil de ces années.

Pierre Choraine, Président

## 1 Le Primaire et "Early Education" (la Maternelle)

Quels sont les types de problématiques qui ont été traitées ? Quels en ont été les résultats ? Que reste-t-il encore à faire ? Voici les sujets sur lesquels les représentants des parents ont progressé au cours de l'année scolaire écoulée :

- Accès des parents à l'école : L'école a introduit en novembre 2011 le système des badges pour les parents des élèves de maternelle et des premières années du primaire. Les représentants des parents ont soutenu, au cours du dialogue avec l'école, la volonté d'une solution la plus ouverte possible aux parents et qui répondrait le plus possible à leurs besoins, tout en essayant d'aider l'école à mieux communiquer à l'avenir.
- Barrière en maternelle : Sa mise en place a surpris plusieurs parents et un effort a été nécessaire pour clarifier et expliquer les points de vue de chacun.
- EN Early Education : Les parents ont fait pression, de pair avec les enseignants, pour que des mesures soient prises afin d'améliorer la situation dans la classe de maternelle de la section EN dans laquelle beaucoup d'élèves ne parlaient pas anglais ou très peu en ce début d'année scolaire. Finalement un support additionnel SWALS ainsi que le LS (*Learning Support*) ont été organisés (*voir aussi page en 6*).
- Politique des devoirs : Suite à une sollicitation des parents, l'école est en train de revoir la politique des devoirs, datant de 1999 et méconnue de tous.

En Conseil d'Education et à l'occasion des rencontres bilatérales avec la Directrice adjointe de maternelle et de primaire, les représentants des parents ont soulevé des dizaines de questions (récoltées au préalable auprès de tous les parents par l'intermédiaire des représentants de section et de classe) et les résultats de ces discussions ont été ensuite diffusés. Par exemple, les sujets évoqués concernaient la piscine pour les 5èmes, la propreté des toilettes du bâtiment Gutenberg, des problèmes de santé spécifiques des élèves, des clarifications sur les SEN (*Special Educational Needs*) et le LS (*Learning Support*), la prévention des attitudes racistes, la limitation des poux, la transition vers le cycle secondaire.

Les représentants se sont également proposés comme interlocuteurs actifs et fiables de l'école aussi bien dans la discussion des réformes qui touchent directement l'école (réduction du budget de l'école par le Conseil Supérieur) que dans la discussion des initiatives propres à l'école (Charte de l'école, nouveau programme « early education » qui est le nouveau nom officiel de l'école maternelle, fondée sur une approche constructiviste de l'apprentissage, ...).

Cela a constitué un travail fait de beaucoup de contributions individuelles, mais aussi un travail de groupe de plusieurs parents volontaires, disponibles et ouverts au dialogue avec la Directrice adjointe du primaire, Mme Nordström et son équipe éducative ainsi que les enseignants de maternelle et du primaire qui font de leur mieux pour entourer nos enfants.

Parmi les sujets à suivre, on notera l'introduction des badges à l'école, la question SWALS en section EN, le contrat tripartite SEN, et l'approbation de la nouvelle politique des devoirs.

Mirco Barbero, Vice-Président de l'APEEE pour le Primaire

## 2 Le Secondaire

Les principaux dossiers suivis par le Conseil d'éducation secondaire ainsi qu'en réunion bilatérale avec la Direction en 2010-2011 portaient sur :

- **Le remplacement des professeurs absents**

Constatant que conformément aux engagements de la Direction, le taux de remplacement des professeurs absents s'était effectivement amélioré (passant de 17% en 2008-2009 à 35% en 2009-2010), l'APEEE a demandé à l'école de maintenir cet effort. Dans un même souci d'assurer un meilleur enseignement, l'école a indiqué qu'elle analyserait les chiffres d'absences d'élèves.

- **Le coût des voyages scolaires**

Un effort a également été fait à la demande de l'APEEE pour maintenir le prix des voyages scolaires du secondaire dans des limites raisonnables.

La limite de 600 € doit être respectée pour une majorité des voyages proposés.

- **Les échecs en sciences**

L'APEEE avait demandé à l'école de réfléchir aux moyens de réduire le taux important d'échecs des élèves en sciences, notamment en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

Durant l'année scolaire 2010-2011, l'école a procédé à une série d'actions allant d'un "*learning support*" (LS) ciblé et anticipatif dès le début de l'année auprès d'élèves ayant montré des difficultés l'année précédente, à une plus grande harmonisation des programmes entre matières scientifiques afin de créer des synergies, en passant par des programmes de présentation alternative des sciences ("*science is fun*") pour essayer de remotiver les élèves.

- **Les coupes budgétaires**

L'annonce des réductions de budget, faite fin 2010 et devant particulièrement toucher les écoles européennes, a laissé augurer des difficultés dès la rentrée suivante, notamment pour l'organisation de certains cours optionnels. En outre, ces coupes budgétaires ont signifié de manière certaine l'arrêt de l'expérimentation d'autonomie de l'école initiée par M. Kivinen qui permettait notamment de dégager des périodes aux professeurs principaux de 1<sup>ère</sup> pour s'occuper de leur classe. Ces coupes budgétaires vont également réduire les possibilités de remplacement de professeurs absents.

Richard Frizon, Vice-Président de l'APEEE pour le Secondaire

### 3 SWALS

L'intérêt général et le bien-être des élèves SWALS (« *Students Without A Language Section* », *étudiants sans section linguistique*) est déjà abordé à travers les activités liées à leurs sections «véhiculaire» (FR, DE, FR). Cependant, des problèmes spécifiques peuvent se poser concernant les SWALS L1, du fait de la spécificité du système SWALS et de son organisation, et en raison du statut de minorité inhérente du groupe qui pourrait nécessiter une attention supplémentaire.

Les questions générales portent sur l'affectation des SWALS dans les sections véhiculaires, une participation équitable à l'organisation des emplois du temps et le fait d'assurer des capacités comparables (salles de classe, livres scolaires, etc.), la participation effective des parents au programme de soutien à l'intégration SWALS, et le travail avec l'administration sur la transparence de l'organisation du programme des SWALS à l'école européenne d'Uccle (Bruxelles I).

Il y a toujours des problèmes d'intégration mineurs, en particulier dans les premières années de MAT et PRIM (notamment dans la section EN, dans laquelle se trouve la majorité des SWALS, en particulier les Slovènes (SI) qui représentent le plus grand groupe à Uccle), étant donné que les élèves SWALS doivent s'intégrer dans un nouvel environnement scolaire tout en apprenant en même temps une nouvelle langue.

Il existe une aide spécifique réservée aux SWALS dans ce but, et les parents SWALS de l'APEEE veillent constamment à assurer l'efficacité maximale de ce programme. Ils travaillent également sur l'interaction entre parents au sujet du bien-être commun de tous les élèves de la section (les enfants SWALS qui ne sont pas des locuteurs natifs peuvent parfois apparaître comme potentiellement susceptibles de ralentir la progression dans la maîtrise de la L1 des non-SWALS de la section concernée).

En 2011, le principal problème se pose en MAT EN, car pour la première fois, plus d'un tiers des élèves sont des SWALS d'une nationalité unique (SI) sans aucune connaissance initiale de la langue EN. Tandis que les responsables SWALS de l'APEEE travaillaient avec les représentants de la section EN afin de trouver des solutions pour soutenir l'enseignant et lui permettre de relever ce défi (scission de la classe, assistant, travail avec l'enseignant SI), l'APEEE a également eu à intervenir directement auprès de l'administration de l'école qui tentait de « remédier » au problème en exerçant une pression inacceptable sur certains parents SI pour les convaincre de déplacer leur enfant dans une autre section véhiculaire. La situation était d'autant plus confuse qu'une méconnaissance des exigences des programmes SWALS dans l'établissement des horaires initiaux empêchait effectivement l'enseignement de la L1 SWALS.

Si la question de l'emploi du temps a été résolue pour cette année, et si l'aide aux SWALS est utilisée pour soutenir l'intégration des enfants au sein de la section, un soutien plus systémique à la section EN (par exemple, la présence d'un assistant) est toujours en attente.

Andrej Kobe, Représentant SWALS au CA de l'APEEE

## 4 SEN

Le principal problème auquel le programme SEN (*Special Educational Needs*) a été confronté au cours de l'année qui vient de s'écouler a été l'augmentation significative du nombre d'élèves suivant ce programme dans l'ensemble des écoles européennes, ce qui est préoccupant.

L'augmentation des coûts qui résulte de cette situation a ensuite placé le programme SEN sous les projecteurs, les écoles étant invitées à justifier chaque programme signé d'une manière plus réglementée. L'école d'Uccle n'a pas été confrontée à de nouvelles pressions particulières à cet égard, car son système d'allocation des programmes SEN suivait déjà les règles requises.

Cependant, la pression exercée dans le but de faire des économies a eu pour conséquence que certains thérapeutes (orthophonie, kinésithérapie) actuellement employés par les écoles européennes de Bruxelles se sont vu proposer d'externaliser leurs services. L'idée qui fait actuellement l'objet d'une discussion est que ces thérapies seraient proposées sur le temps scolaire, mais par des thérapeutes indépendants financés par une assurance de santé du parent.

L'APEEE d'Uccle a indiqué qu'elle ne soutient pas cette solution.

Ecarter des thérapeutes qui ont depuis longtemps apporté de l'aide, en les obligeant à opter pour le statut d'indépendants et soumettre le paiement de ces services aux aléas du régime de remboursement d'assurance maladie est loin d'être idéal.

Sibylle Grohs, Membre du Bureau de l'APEEE

## 5 Conseil d'école

Depuis le milieu des années 2000, le Conseil supérieur des écoles européennes s'est engagé dans un processus de réforme du système des écoles européennes. Un des éléments de cette réforme vise à donner plus d'autonomie aux écoles pour qu'elles puissent régler elles-mêmes différents aspects – pédagogique, administratif et financier – de leur fonctionnement.

Cette nouvelle autonomie implique également une responsabilité accrue des écoles et la nécessité pour elles de rendre des comptes sous la forme d'un rapport d'activité annuel.

Par ailleurs les écoles doivent définir des plans d'action annuel et pluriannuel, fixer leurs objectifs prioritaires et le cas échéant demander des dérogations aux règles imposées par le Conseil supérieur pour pouvoir accomplir ces objectifs.

Elément clef de ce nouveau système, le Conseil d'école, qui regroupe tous les acteurs de la communauté scolaire (enseignants, élèves, parents, personnel et Direction de l'école), est chargé de faire des propositions et d'émettre des avis en vue de définir les priorités et les objectifs de l'école dans tous les domaines de la vie scolaire. Ces priorités et objectifs servent de base à l'établissement du plan pluriannuel ainsi que du plan scolaire annuel à partir duquel sera ensuite établi le budget nécessaire à sa réalisation. Le Conseil d'école traite également des affaires internes de l'école.

La composition du Conseil d'école a été revue et, faisant suite à une demande de l'Association des parents, les parents disposeront maintenant de 5 représentants et de 5 suppléants, ce qui devrait permettre à toutes les sections ainsi qu'au représentant des familles SWALS de suivre les travaux du Conseil d'école et d'y contribuer.

## 6 Communication

Les efforts pour améliorer la communication tant avec l'école, qu'au sein de l'association ont été poursuivis.

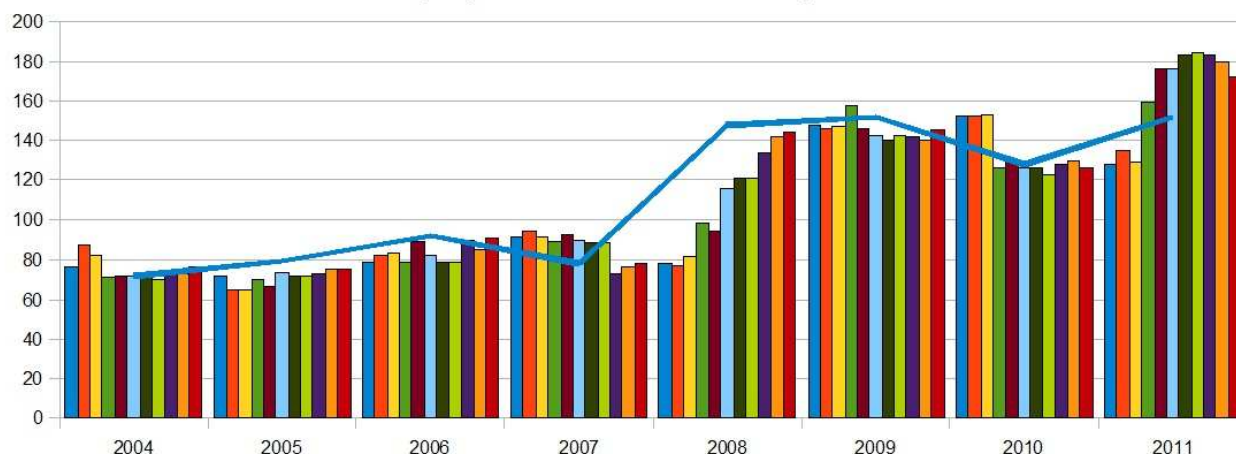
Grâce au groupe « APEEE Uccle Info » ([http://fr.groups.yahoo.com/group/APEEE\\_Uccle\\_Info](http://fr.groups.yahoo.com/group/APEEE_Uccle_Info)), il est possible de faire circuler rapidement aux parents les communications de l'association et toute autre information relative à la vie de l'école.

En 2011, 150 messages ont été envoyés à près de 900 destinataires grâce à ce système.





## Evolution du nombre de messages envoyés aux parents (moyenne cumulée sur 12 mois)



Par ailleurs, l'association dispose de son propre site internet ([www.apeee-bxl1.be](http://www.apeee-bxl1.be)) sur lequel les parents peuvent retrouver les activités de l'association, ses groupes de travail, les comptes rendus de réunion, etc.

**Uccle Parents**  
APEEE I - Uccle

**Menu Fr.**

- Accueil
- L'Association
  - Information Générale
  - Structure
  - Banque
  - C. d'Administration
  - Assemblée Générale
  - Documents statutaires
  - Règle
- Transport
- Cantine
- Cesame
- Classes de neige
- Groupes de Travail
- Conseil Supérieur
- Notre Ecole
- Interparents
- Liens
- Jobs

**Languages**

- English
- French
- German
- Spanish

**Counter**

Month	Hits
2009-11	959
2009-10	11580
2009-09	63591
2009-08	12897

**Présentation 14/OCT aux représentants de classe**  
Posté par WebMaster le Ven, 2009-10-16 14:04.  
[Présentation 14/OCT aux représentants de classe](#)

**INVITATION A LA REUNION DES REPRESENTANTS DE CLASSE**  
Posté par WebMaster le Mar, 2009-10-07 21:07.

Chers représentants de classe,  
Vous trouverez ci-joint l'invitation à la réunion annuelle des représentants de classe qui aura lieu le mercredi 14 octobre 2009 au centre Borschette, 36 rue Poissart, à 20900 préisses (merci d'avance de vous munir de la présente invitation).  
Bien cordialement.

En pièce jointe : L'invitation à la réunion et (à nouveau) le rôle du représentant de classe.

[lire plus](#)

**Communications de l'Association des Parents des Crèches-Garderies**  
Posté par WebMaster le Dim, 2009-05-07 17:31.

L'ADP (Association des Parents crèches-garderies) organise chaque année deux réunions d'information. La première concerne principalement le passage aux écoles européennes et a lieu avant le début des inscriptions.

La deuxième concerne plus spécifiquement les services offerts par les APEEE et par la Commission (garderies).

[lire plus](#)

**CESAME - Activités périscolaires**  
Posté par WebMaster le Mar, 2009-06-03 21:53.

CESAME - Activités périscolaires en fête le dimanche 14 juin de 13h30 à 16h30

**"Intégration des enfants allergiques à l'école européenne de Bruxelles I"**  
Posté par WebMaster le Mar, 2009-06-03 19:42.

**Calendrier**

Novembre 2009						
M	T	W	T	F	S	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

**Evénements Futurs**

- 08.12.09 at 9pm  
Assemblée Générale de l'APEEE.

**Petites Annonces**

S'inscrire à APEEE\_Uccle\_Info

**YHOO! Groupes**  
Votez communautaire

**action innocence**

## **7 La Fête de l'école sur le thème 'Les trésors de l'Europe'**

Un des grands moments de cette année scolaire fut la fête de l'école qui s'est déroulée le samedi 21 mai 2011 de 11h à 17h00.

Après en avoir discuté en CA de l'APEEE, le souhait était avant tout de faire une grande fête qui unisse tout le monde au bénéfice des enfants.

Le 1<sup>er</sup> objectif était donc « la fête de nos enfants et celle de chaque famille de cette école » (et non la récolte de fonds). Dans cette optique, de nombreux stands de jeux étaient gratuits et tous les prix pratiqués étaient raisonnables.

La fête de l'école a permis de récolter très exactement un bénéfice de 19.339,05 €.

Après avoir sondé l'école sur ce qu'elle souhaiterait acquérir, le Comité de la Fête et le CA de l'APEEE sont parvenus à un compromis et la proposition adoptée est la suivante :

- Des livres pour la bibliothèque du Primaire ainsi que des casques audio (1000 € pour les casques et 2500 € pour des livres dont 500 € pour des livres en polonais, 500 € pour des livres en hongrois et 500€ pour des livres en slovène, bulgare et roumain).
- Des livres pour les deux bibliothèques du Secondaire (2500 € pour des livres dont 500 € pour des livres en polonais, 500 € pour des livres en hongrois et 500 € pour des livres en slovène, bulgare et roumain).
- 2000 € pour la plaine de jeu de l'école maternelle.
- 3000 € pour 4 buts de foot pour le primaire.
- L'argent restant – soit plus de 8000 € – sera réparti entre les projets au profit de la Zambie et de Madagascar.

Eric Leurquin, Président du Comité de la Fête



## **8 Prévention des comportements à risque**

L'association s'est engagée depuis trois ans dans une démarche active pour sensibiliser parents, enseignants et enfants aux comportements à risque (consommation de cannabis, d'alcool, troubles alimentaires, etc.).

L'association a ainsi organisé plusieurs soirées à thèmes avec Mme Yannick Gladsteen, la psychologue de l'école secondaire. Un atelier (payant)<sup>1</sup> a également été mis en place, dans le but de permettre aux parents d'adolescents de d'échanger et de discuter de leurs pratiques parentales.

## **9 Conseil de discipline**

La convocation d'un enfant devant le Conseil de discipline est un moment très difficile pour toute la famille.

La défense de l'enfant peut être assurée par un professeur ou par le/la représentante de l'association des parents d'élèves. Quel que soit le choix des parents, l'association se tient à leur disposition pour les aider.

Les parents peuvent donc, s'ils le souhaitent, contacter en toute confiance et en toute confidentialité l'association des parents d'élèves, qui se tient à leur disposition pour:

- leur expliquer le déroulement de la procédure ainsi que le règlement en vigueur;
- les aider à préparer le Conseil de discipline;
- les aider à préparer la défense de leur enfant s'ils ne souhaitent pas faire appel à un professeur;
- leur expliquer les sanctions possibles et leurs conséquences;
- leur expliquer les possibilités de recours et les guider éventuellement dans ces démarches.

Pour l'année scolaire 2010-2011, il y a eu deux conseils de discipline.

---

<sup>1</sup> En 2009-2010 et 2010-2011, son prix était de 270€ pour 9 séances.

## **10 Autorité Centrale des Inscriptions**

L'association des parents est représentée au sein de l'Autorité centrale des inscriptions, organisme chargé de définir et de mettre en œuvre la politique d'inscription aux écoles européennes de Bruxelles.

### **BILAN D'ACTIVITE :**

La politique d'inscription 2010-2011 a été élaborée, comme l'année précédente, en tenant compte des mêmes contraintes : la surpopulation des 3 grandes écoles et le peuplement de l'école de Berkendael, sachant que Bruxelles IV ne sera pas opérationnelle avant 2012.

L'A.C.I. a tenu compte des points suivants pour effectuer sa mission :

- Gérer le peuplement de Bruxelles IV,
- veiller à l'équilibre de la répartition de la population scolaire, tant entre les écoles de Bruxelles qu'entre les sections linguistiques,
- garantir l'utilisation optimale des ressources des écoles afin de rencontrer les besoins des élèves et d'assurer la continuité pédagogique en maintenant notamment à Bruxelles I, II et III les sections linguistiques existant à Bruxelles IV,
- gérer la surpopulation dans les écoles de Bruxelles I, Bruxelles II et Bruxelles III, sachant que les inscriptions pour la section FR sont en continuelle augmentation.
- Tenir compte du fait que la Commission a, entre temps, accepté d'ouvrir l'accès aux écoles pour les enfants des parlementaires européens et des temporaires de la Commission.

Ces objectifs devaient être atteints dans le respect des deux principes suivants :

- la garantie d'une place dans une école européenne de Bruxelles à tous les élèves de catégorie I y sollicitant leur inscription,
- le droit au regroupement des fratries, la garantie du retour dans l'école fréquentée pendant au moins une année scolaire complète avant le départ en délégation pour la Commission ou pour un poste hors de Bruxelles pour d'autres institutions de l'UE.

Pour prendre connaissance du texte complet sur cette politique d'inscription, veuillez consulter l'adresse Internet : <http://www.eursc.eu/>

Alain Krusy

## **11 Minerval – Catégorie III**

Des actions judiciaires contre les 4 écoles européennes situées en Belgique (Uccle, Woluwe, Ixelles et Mol) ont été introduites au mois de mars 2004.

Lors de la procédure devant le tribunal de 1<sup>ère</sup> instance, un règlement à l'amiable avec la partie adverse n'a pu avoir lieu, car cette dernière a fait appel de la décision du Tribunal au cours de la séance du 12/10/2006. Lors de la procédure en appel, le jugement a été à nouveau favorable aux parents. Les écoles ont dès lors accepté d'indemniser les parents. Le règlement définitif de cette procédure et le versement des indemnités devraient se faire au mois de février 2012.

Alain Kruys

## **12 Organisation des services**

Depuis le début de l'année scolaire, l'association des parents assume seule la gestion des services du transport, de la cantine, des casiers et des activités périscolaires.

Ces services représentent un chiffre d'affaires annuel de plus de 5 millions d'euros, 15 salariés, 2300 repas par jour, 50 bus scolaires et une cinquantaine d'animateurs pour les activités périscolaires.

Grâce au dévouement d'une dizaine de parents bénévoles, à l'expérience et au professionnalisme de son personnel, l'association des parents gère donc une petite entreprise, dont le bon fonctionnement et la bonne gestion financière sont essentiels pour les enfants, les parents et la vie de l'école.

La gestion d'une telle entreprise impose une grande rigueur en matière de gestion compte tenu des masses financières et du nombre de salariés concernés. Par ailleurs, les parents, mais également les institutions européennes, lorsqu'elles prennent en charge par exemple le prix de l'abonnement au transport, demandent la plus grande transparence sur la manière dont les tarifs sont fixés.

Pour répondre à ces objectifs, une coordinatrice administrative et financière a été recrutée au début de l'année scolaire.

## **12.1 Le Transport**

### **Année scolaire 2010-2011**

Le réseau de transport de l'Ecole européenne d'Uccle est constitué d'une flotte de **50 bus** le matin et **52 bus** l'après-midi. Cette flotte de bus provient de 17 compagnies d'autocaristes différentes, la politique du Comité de Transport étant de diversifier les compagnies afin d'obtenir de meilleures offres et d'éviter une situation de «monopole».

Le taux d'occupation des bus est satisfaisant: entre 42 et 45 élèves par bus de 50 places, ce qui donne un taux de +/-85 à 90%.

**2.175** élèves se sont rendus à l'école en transport scolaire au cours de l'année scolaire 2010-2011. Le prix annuel de l'abonnement scolaire a été fixé, pour l'année 2010-2011, à **1.088 €**.

Au cours de l'année scolaire écoulée, notre grand chantier à été de poursuivre et d'achever le projet informatique lancé par l'APEEE de Bxl-1. Pour ce qui est du Comité Transport, la possibilité pour les parents **d'inscrire en ligne** leurs enfants au transport pour l'année 2010-2011, est devenue une réalité. Nous pensons que cette possibilité offerte aux parents a été très bien reçue et très appréciée. Nous avons également beaucoup travaillé, en collaboration étroite avec les autres services de l'APEEE, pour mettre en œuvre le **paiement en ligne**.

### **Rentrée 2011**

Nous avons connu une rentrée scolaire 2011-2012 calme et sans heurts, en dépit du très grand nombre d'élèves de maternelle inscrits au transport scolaire cette année. Comme cela est toujours conseillé par le Comité de Transport, de nombreux parents de petits élèves de maternelle préfèrent accompagner eux-mêmes leurs enfants à l'école les premiers jours, évitant ainsi les éventuels désagréments (petits élèves qui ne trouvent pas leur bus, etc.).

A ce jour, **2286 élèves** prennent tous les jours les **50-52 bus** que compte cette année notre flotte, appartenant à 18 compagnies.

Le prix annuel de l'abonnement est, pour l'année scolaire 2011-2012, de **1121 €**.

Comme à chaque rentrée scolaire, nous avons reçu de la part de plusieurs parents des demandes de changement d'arrêt ou des propositions de nouveaux arrêts. Ces demandes ont été analysées au cours d'un Comité de gestion du Transport (composé du personnel de l'ASBL Transport et des parents membres du Conseil d'administration du Transport). Dans la mesure du possible, et pour autant que les demandes de changements soient raisonnables et réalisables, nous essayons toujours de leur donner une réponse positive.

### **Formation**

Nous organisons comme chaque année une formation « sécurité bus » et « évacuation bus ». Toutes les classes de primaire et de maternelles ont reçus cette formation ainsi qu'un exercice pratique dans les bus, soit 61 classes du 17 au 27 octobre. La même formation est donnée aux surveillants de bus. Nous organisons aussi un cours d'anglais pour les surveillants adultes chaque semaine de 10h à 11h le vendredi.

La gestion quotidienne de l'ASBL Transport est assurée par 3 personnes que nous tenons à féliciter et à remercier pour leur grande efficacité et leur diligence.

- Frédéric Herinckx, Gérant
- Carine Decostre, Assistante
- Agnès Laurent, Assistante

Le Conseil d'administration du Comité de Transport est composé de quatre parents d'élèves utilisateurs du transport de l'école (bénévoles), dont sa présidente.

Nous encourageons vivement d'autres parents à venir se joindre à nous pour assurer un service essentiel destiné avant tout à nos élèves.

Nieves Miranda, Présidente

## 12.2 La Cantine



La cantine de l'École Européenne d'Uccle propose des repas chauds à une moyenne de **2150 à 2250** élèves par jour dans différents services dans les deux réfectoires Fabiola et Van Houtte. Depuis septembre 2010, afin d'améliorer le service et réduire les coûts, il n'y a plus qu'un seul service au Bâtiment Fabiola, uniquement pour les enfants de maternelle. De ce fait, un groupe d'enfants de primaire déjeunent dans la cantine des professeurs.

La cantine se charge également de la préparation et/ou de la vente des snacks servis dans les **deux cafétérias** du secondaire : au bâtiment Platon pour les trois premières années du secondaire et au bâtiment Van Houtte pour les 4-5-6-7.

Le projet principal de la cantine l'année dernière fut l'instauration du programme permettant les inscriptions et les paiements de la cantine directement en ligne. Mis à part quelques réajustements, le programme a fonctionné sans problème et facilite grandement la gestion des commandes. Le paiement en ligne via le système *Ogone* s'est par contre avéré trop onéreux. Nous utilisons depuis septembre 2011 un système de virement avec communication structurée qui, avec un coût beaucoup plus bas, est également performant.

L'Assemblée Générale de l'APEEE a voté favorablement en décembre 2010 la résolution suivante : **Il est demandé à l'Assemblée générale de donner mandat au Conseil d'administration pour continuer les efforts entrepris afin d'offrir une meilleure qualité nutritionnelle et une plus grande fraîcheur des repas servis, tout en s'assurant que le prix des repas n'augmente pas plus de 0,50 EUR à la rentrée prochaine.**



Le CA de la cantine a décidé d'une augmentation de 0,35€ par repas à partir de septembre 2011 et ce pour couvrir les points suivants:

- L'augmentation du prix des matières premières.
- Le remplacement du matériel de cuisine vieillissant (notre cuisine a déjà 20 ans).
- L'embauche de personnel supplémentaire pour la préparation des repas.

Pour rappel, l'augmentation de septembre 2010 était due à la prise en charge du coût du service à table, précédemment financé par l'école.

Le projet qui accapare toute notre attention cette année est le suivi du programme « **Collectivités durables en Région Bruxelloise** », qui nous occupe déjà depuis deux ans. Un nouveau volet de ce programme, cette fois-ci davantage personnalisé et individualisé, a débuté en mai 2011 et un « Plan d'Action Cantine Durable » est sur le point de voir le jour. Ce Plan d'Action a pour but une reconnaissance « **Cantine Durable** » pour notre école et il implique un travail en collaboration des différentes parties prenantes :

Ecole – Usagers (parents et enfants) – Cantine.

Un premier projet de Plan d'Action présenté au Comité de Cantine du 16 Novembre et a rencontré un vif succès.

Voici les objectifs principaux de ce Plan d'Action :

- **Communication** : sensibiliser les usagers et le personnel de notre cantine à l'alimentation saine et durable.
- Favoriser **l'équilibre alimentaire** des menus tout en :
  - augmentant la quantité de produits non transformés.
  - diminuant le gaspillage alimentaire.
  - diminuant la proportion des protéines animales.
  - introduisant une offre durable et/ou bio en maintenant le prix du ticket.
- Redynamiser les **cafétérias des secondaires** :
  - aménagement des locaux
  - élargissement de l'offre (offrir des alternatives saines et durables)
- Intégrer certains **régimes spécifiques**

Les actions qui ont déjà été intégrées sont : utilisation exclusive de l'huile d'olive dans toutes les cuissons (sauf les rares fritures), augmentation de la quantité de légumes, soit en soupe soit en bâtonnets de crudités (tous deux préparés à partir de légumes frais), plus de fruits en dessert et l'essai de nouvelles recettes de poisson.

Un cuisinier supplémentaire a aussi été engagé à partir de septembre 2011, qui s'occupe tout particulièrement de la cuisine froide et du service des maternelles.

Le nouveau lave-vaisselle, qui a été entièrement repris par le budget de l'École, que nous remercions vivement au passage, a été installé en ce mois de novembre 2011.

Une visite impromptue de l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire) en mai 2011 a révélé certains points à corriger, particulièrement en ce qui concerne l'infrastructure de notre cuisine. Les modifications nécessaires ont été et seront réalisées en collaboration avec l'École.

La gestion quotidienne de l'ASBL Cantine est assurée par notre gérant, Tony Dillen, ainsi que nos trois cuisiniers et le personnel de service, que nous remercions pour leur capacité de travail, leur bonne humeur et leur adhésion au projet « Cantines Durables ».

Le Conseil d'Administration du Comité de Cantine est composé de quatre parents d'élèves utilisateurs de la cantine et/ou cafétérias de l'Ecole, qui travaillent de façon bénévole, et de trois représentants de l'école. Il est présidé depuis septembre 2009 par l'un de ces parents.

Teresa Fernández-Gil, Présidente

### 12.3 Césame (Culture, Eveil, Sport, Art et Musique à l'Ecole)

#### ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les activités périscolaires du secondaire ont démarré le 20 septembre.

Le nombre d'inscrits est en légère hausse du fait de l'augmentation du nombre d'ateliers offerts le vendredi après-midi (2 ateliers stylisme/mode, 3 ateliers théâtre et 2 ateliers bricolage). Cela a compensé la diminution du nombre d'inscrits aux activités sportives liée à la concurrence des entraînements Eurosport.

Nous avons également créé un groupe de chant « student's got talent » et un groupe de handball qui ont bien fonctionné. Globalement, les activités périscolaires du secondaire sont stables.

En primaire, les activités ont démarré le 11 octobre pour les primaires 3/4/5 et le 18 octobre pour les primaires 1 et 2. Le nombre d'inscrits est en baisse pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive (voir tableau ci-joint). L'école primaire offre pendant la pause de midi des ateliers de maths, de natation et d'informatique et cela pénalise les activités périscolaires.

ANNEE SCOLAIRE	NOMBRE D'INSCRIPTIONS				TOTAL
	PRIM. 121	PRIM. 122	PRIM. 3-4-5	SECONDAIRE	
2006-2007	337	234	441	196	1208
2007-2008	327	214	422	263	1226
2008-2009	284	196	485	242	1207
2009-2010	290	166	485	244	1185
2010-2011	262	150	461	282	1155

Le budget des activités périscolaires enregistre cette année une perte de 17.892€ liée à une diminution du montant des cotisations perçues et à une réduction de la subvention école.

Par ailleurs, plusieurs investissements ont été réalisés : remplacement du four à céramique et achat d'une nouvelle armoire.

A noter également l'augmentation des charges « locations piscines » car nous avons transféré des cours de l'Ecole Royale Militaire à la piscine de la VUB depuis septembre 2010.

## NATATION

Le nombre d'élèves inscrits aux cours de natation et le montant des cotisations perçues sont en légère baisse. Le transfert des cours du vendredi de la piscine de l'ERM (Ecole Royale Militaire) à la piscine de la VUB a rebuté certains nageurs et même si l'offre de cours est désormais plus importante, car nous disposons de plus de couloirs à la VUB, le nombre de nageurs n'a pas forcément augmenté.

Cette décision a été prise car la piscine de l'ERM a fermé plusieurs semaines pour travaux et les cours n'ont donc pas pu être assurés normalement.

ANNEE SCOLAIRE	NOMBRE de NAGEURS	COTISATIONS RECUES
2007-2008	213	45 187
2008-2009	210	48 260
2009-2010	280	63 820
2010-2011	267	60 207

## GARDERIE

Situation au 31/06/2011									
	1 <sup>er</sup> trimestre			2 <sup>e</sup> trimestre			3 <sup>e</sup> trimestre		
	complet		cas particuliers	complet		cas particuliers	complet		cas particuliers
1 <sup>er</sup> départ	39		3	43		4	46		1
		42			47			47	
									<b>45</b>
2 <sup>e</sup> départ	89		9	88		5	88		5
		98			93			93	
									<b>95</b>

Depuis 2 ans, le nombre d'inscrits à la garderie est stable, 140 en 2010-2011 contre 138 l'année précédente.

Le rapport entre 1<sup>er</sup> départ et 2<sup>e</sup> départ reste, lui aussi, stable. 2/3 des enfants sont inscrits jusqu'à 16h00 et le 1/3 restant (élèves de maternelle) au premier départ des bus.

Parmi ces enfants qui restent tout l'après-midi, quelque 45% sont en maternelle.

Aucune difficulté n'a été signalée au cours de cette année.

Les relations avec les titulaires de classe dont nous occupons les locaux se sont améliorées grâce à la collaboration efficace avec la coordinatrice de maternelle, Martine Freymann.

Les enfants de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années partagent les locaux du sous-sol du Gutenberg avec les professeurs de religion.

## **CASIERS**

1364 casiers ont été loués cette année et toutes les demandes de casiers ont été satisfaites. Les doubles de clés vendus, ainsi que les réparations effectuées sur les casiers, restent dans le même ordre de grandeur que l'année précédente.

Les actes de vandalismes, tags et coups dans les portes, sont en très nette diminution.

Grâce à une bonne collaboration avec Madame Kasander, beaucoup de clés perdues ont pu être restituées à leur propriétaire dans les meilleurs délais.

Le renouvellement des armoires vétustes a débuté cette année et devra être assuré régulièrement dans les années à venir.

## **EVENEMENTS**

### \_ Concert de Noël

Le concert de Noël s'est déroulé au Conservatoire royal de Bruxelles le dimanche 5 décembre devant un public nombreux et enthousiaste.

### \_ Concert des amis de Césame

Nous avons organisé pour la première fois un concert des professeurs de musique de Césame le 4 avril au théâtre Mercelis. Le concert a été fort apprécié et cela a permis de créer une synergie entre les participants.

### \_ Concert de printemps

Le concert de printemps a été organisé le jour de la fête de l'école et a permis à de nombreux parents et élèves de découvrir toute la richesse musicale des différents groupes de l'école.

### \_ Festival Théâtre

La troupe de Marceline (élèves 4<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup> secondaire) a présenté la « cage aux folles » au cours de 2 soirées au chapiteau de la Roseraie. Succès garanti !

Les autres troupes du secondaire ont présenté leur travail le mercredi 11 mai et le samedi 14 mai, les parents et élèves présents ont apprécié les performances.

Les élèves des groupes de théâtre du primaire ont présenté leur pièce le jour de la fête du périscolaire.

### \_ Fête du périscolaire

La fête s'est déroulée le samedi 18 juin, la participation des élèves était bonne mais le public un peu moins nombreux que les années précédentes en raison des différents événements déjà organisés dans l'école en cette fin d'année.

Gilbert Luciani, Président

### 13 Comité Sécurité et Hygiène

Le Comité Sécurité et Hygiène (CS&H) est un organe de consultation qui n'a pas la même structure que les autres organes associatifs de l'école (ASBL Transport par ex.).

Il s'agit d'un comité qui rassemble différents membres actifs dans divers aspects de la vie de l'école. Il s'agit de :

- Représentants APEEE,
- Médecin de l'école,
- Représentant des vigiles,
- Représentants du personnel,
- Directeurs adjoints,
- Représentant des élèves,
- Représentant de la Régie des bâtiments,
- Représentant de l'ASBL Transport,
- Conseillers pédagogiques,
- Coordinateur de la maternelle,
- Secrétaire pédagogique (sec.),
- Technicien de l'école.

Sous la direction de la Directrice de l'école, Madame Ruiz, ces membres discutent de l'Hygiène et de la Sécurité à l'école pour travailler et étudier dans de bonnes conditions.

Les décisions prises lors de ces comités sont mises en pratique sous la responsabilité et l'autorité de la direction de l'école.

Vous trouverez ci-dessous, une liste des points discutés et des actions entreprises, les plus importants, tout au long de cette année scolaire :

- Quatre réunions ont eu lieu durant cette année scolaire.
- L'APEEE se félicite et remercie la Direction de l'école du dialogue constructif avec les représentants de l'APEEE au sujet de l'accès des parents au site de l'école. Nous savons que cette question a été longuement discutée pour ne pas purement et simplement interdire l'accès aux parents au site de l'école. Après diverses propositions, il a été convenu d'introduire un système de badge propre à l'école. Ainsi, les parents devant se rendre à l'école seront invités à en faire la demande. Les modalités pratiques de ce système seront communiquées au moment opportun via l'APEEE, notamment.
- Actions entreprises suite à l'exercice d'évacuation de la cantine (24/05/2011) :
  - Revoir l'évacuation conformément au rapport. En particulier, l'aire n°2 est trop petite pour recevoir les occupants de la cantine remplie à 100% : la plupart des évacués doivent contourner un bâtiment potentiellement dangereux pour se rendre sur l'aire d'évacuation,
  - Former une équipe de première intervention (EPI) conformément à la circulaire N° 2674 du RGPT. Le groupe de travail fera une proposition,
  - Le groupe de travail sera constitué de MM. Vlaeminck, Soussi Nachit, Jaconelli, Moriceau, Herinckx et Gaspard. Il prendra l'initiative de trouver une solution aux 3 problèmes ci-dessus (ce qui a été fait entre temps),

- Former une équipe de secouristes et/ou de responsable par groupe de bâtiments,
  - Motiver fortement le personnel et les élèves au sérieux de l'exercice,
  - Changer le sens d'ouverture de la porte menant à la passerelle,
  - Intervention des pompiers : les plans doivent être dans la loge des vigiles,
  - Vestes rouges (EPI) et vertes (secouristes),
  - Réduire la durée de la sonnerie d'alarme à 2 ou 3 minutes et la doubler d'un clignotant lumineux,
  - Améliorer l'information de la fin d'exercice (3 brefs coups de sirène).
- Le système de caméras est maintenant opérationnel. Il permet la vision en direct seulement. Il importe de confirmer que ces dispositifs respectent scrupuleusement la législation sur la vie privée. En particulier, l'accès au système est protégé par mot de passe et l'observation d'image n'est possible qu'avec accord écrit de la directrice et en présence de la police. Les logos « Loi du 21 mars 2007 » sont visibles dès qu'on pénètre sur le site.



- Défibrillateur : L'école a organisé une formation (fonctionnement, exercices) de 4 heures pour une vingtaine de personnes pendant la journée pédagogique du 8-11-2010. D'autres formations (First Aid, réanimation) ont eu lieu en collaboration avec l'hôpital Saint-Pierre.
- Nettoyage approfondi au « Detol » des tables de la cantine Van Houtte dont l'état de propreté laissait à désirer,
- Interpellation par courrier du commissaire de police d'Uccle au sujet de l'état vétuste du muret des immeubles situés chaussée de Waterloo 1157 et 1159 à Uccle,
- A rappeler qu'il ne faut pas stationner derrière le bâtiment des Arts ni à proximité de la garderie.

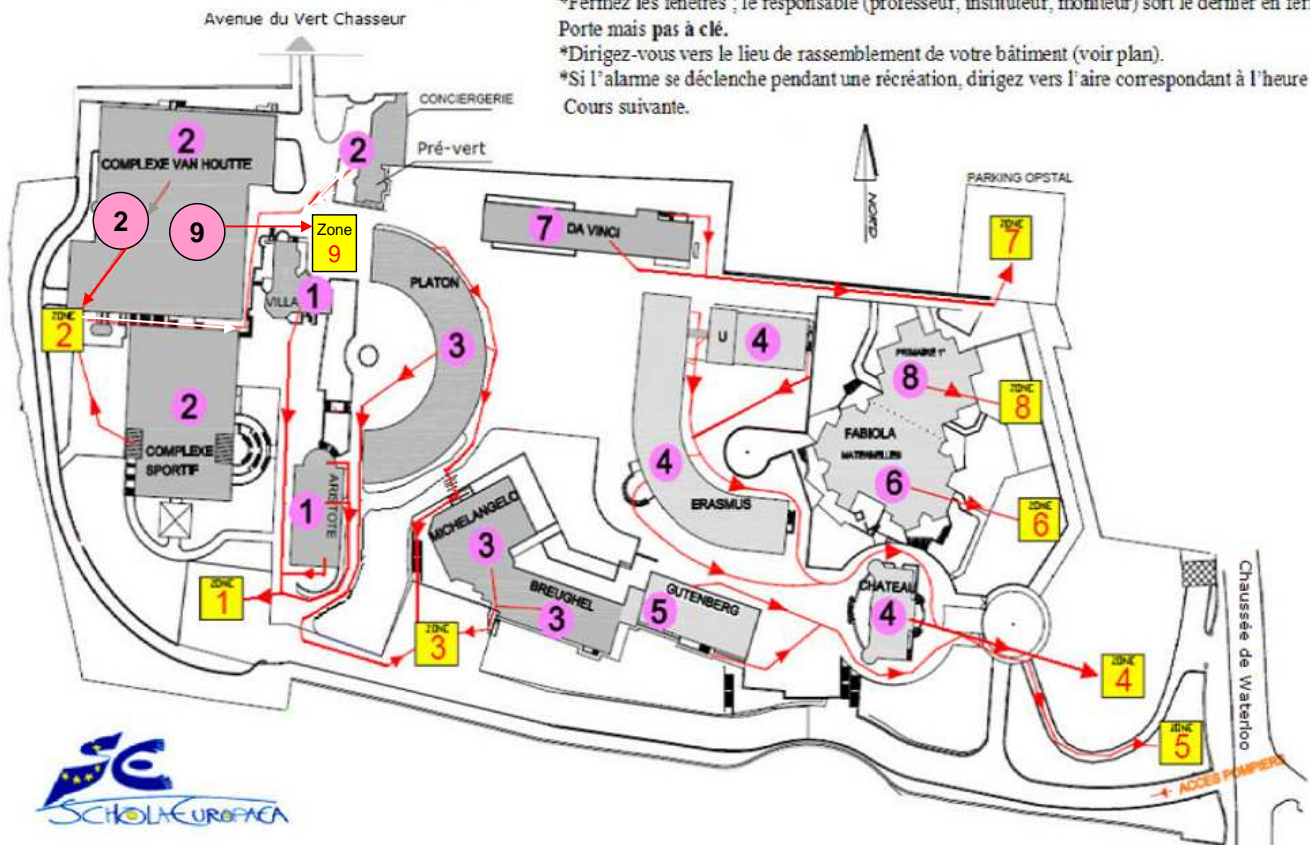
Adil Soussi Nachit  
Représentant APEEE au CS&H

**Vous trouverez en page suivante le plan d'évacuation du site de l'école remis à jour.**

## EVACUATION EN CAS D'ALARME

### Instructions à respecter en cas d'alarme (=sirène continue) :

- \*Laisser votre matériel et effets personnels en classe.
- \*Fermez les fenêtres ; le responsable (professeur, instituteur, moniteur) sort le dernier en fermant la Porte mais pas à clé.
- \*Dirigez-vous vers le lieu de rassemblement de votre bâtiment (voir plan).
- \*Si l'alarme se déclenche pendant une récréation, dirigez vers l'aire correspondant à l'heure de Cours suivante.



## 14 Interparents

### **VERSION FR (2010-2011, la nouvelle en EN only pour l'instant).**

Interparents est l'association de tous les parents des élèves des Ecoles Européennes.

Son objectif principal est de représenter les parents auprès du Conseil Supérieur, des différents comités pédagogiques ainsi qu'au sein de différents groupes de travail.

La plus grande fierté d'Interparents cette année est d'avoir obtenu la réinstauration du droit de vote des parents au sein du conseil d'administration de l'école. C'est le résultat d'un appel via le Conseil (« complaints Board ») qui a été rendu possible par le soutien d'un avocat extrêmement compétent ainsi que par l'excellent travail du président sortant ainsi que du nouveau président d'Interparents, sans oublier toute l'aide apportée par les autres parents participants pour chaque école.

Interparents se réunit à environ cinq reprises durant l'année scolaire dans des écoles différentes, afin de préparer les réunions du Conseil Supérieur (2) et les comités pédagogiques (3). Notre école a accueilli la réunion d'Interparents à deux reprises en 2009.

Chacune des Associations de Parents envoie au sein d'Interparents un ou deux représentants, formant ainsi un groupe de personnes chargées de représenter Interparents dans les divers comités, et représentant les parents au sein de chaque groupe de travail (lorsqu'une place est disponible pour les parents).

Ces comités sont les suivants:

- le Conseil Supérieur: les représentants sont en général le/la président(e) et le/la vice-président(e).
- les comités pédagogiques des maternelles, du primaire et du secondaire: la représentation est assurée par les délégués de deux écoles, vice-président et président.

**C'est au tour de notre école d'assurer la vice-présidence du comité pédagogique primaire en 2011 et la présidence en 2012.**

Des représentants sont élus au sein des comités suivants lors de l'Assemblée générale qui a lieu au mois de janvier :

- le Comité Administratif et Financier (CAF)
- Enseignement à distance
- Orientation professionnelle
- Enfants à besoins spécifiques (SEN)
- Soutien à l'apprentissage primaire et secondaire
- Elèves sans section linguistique (SWALS)
- Contrat d'objectifs
- Certificats alternatifs
- Problématique des langues
- Bibliothèque
- Réforme du système des écoles européennes
- Réforme du Baccalauréat Européen

Les groupes de travail ne sont pas tous actifs tout le temps, certains sont temporaires comme « Combattre l'échec scolaire » (« Combating failures at school ») car ils sont établis par un mandat du Conseil Supérieur.

Les sujets traités par Interparents le sont en fonction des divers ordres du jour des différents comités. L'ouverture des écoles européennes et le développement des écoles de type 2 et 3 fut un sujet brûlant ces dernières années. La réforme du bac et la situation continuelle de surpopulation des écoles, les problèmes d'infrastructures au sein des écoles, la taille des classes, les coûts engendrés par la scolarité et la qualité de l'éducation sont des sujets qui sont régulièrement discutés.

Des échanges sur les différentes pratiques (cantine, voyages scolaires, ...) ayant cours au sein de chaque école ont lieu chaque jour via le courrier électronique.

**Le nouveau site d'Interparents est en ligne et déjà bien développé et d'ailleurs un certain nombre de documents y sont déjà disponibles : <http://interparents.eu/>**



Si vous désirez obtenir plus d'informations sur un sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Rachel Harvey-Kelly, Représentante Interparents d'Uccle et Trésorière d'Interparents

## **15 Classe de Neige**

La campagne 2009-2010 s'était soldée par un résultat assez fortement excédentaire en raison d'un geste commercial consenti par la société de transport en raison d'importants retards. Le choix du CA de l'asbl "Solidarité Classe de neige" a donc été fait de maintenir le prix pour 2010-2011 au même niveau que celui de 2009-2010 (760 €) afin de parvenir à un déficit qui devait rééquilibrer la situation patrimoniale de l'asbl.

Cependant avec un déficit de 1.300 €, l'objectif n'a été que partiellement atteint; ce qui a néanmoins permis au CA de l'asbl de proposer un prix de voyage pour 2011-2012 (790 €) en plus faible augmentation que ce qu'un prix d'équilibre aurait exigé.

Les classes de neige pour les quatrièmes années de notre école ont eu lieu du 19 janvier au 27 janvier 2011.

Nous sommes partis pour la cinquième fois avec l'organisation belge CPAN.

La participation était de 232 (1 non-participant/1 malade) enfants sur 234 (98,9%) du niveau 4.

L'équipe d'encadrement comptait 39 adultes, dont 11 titulaires de classe, 14 accompagnateurs choisis par l'école, 1 infirmière, 2 chauffeurs (parents d'élèves), 1 responsable de l'organisation et 10 jeunes étudiants du CPAN. Le nombre total de participants était de 262 personnes.

Comme l'an dernier, nous avons loué des compartiments supplémentaires.

Cette année nous avons 15 compartiments en plus à disposition et presque chaque compartiment a pu être occupé avec maximum 5 enfants ; les adultes se retrouvant par trois ou même par deux.

Cette mesure a permis de mieux gérer la situation dans les wagons pendant la nuit.

Le voyage aller a été correct et ponctuel.

Pour le voyage de retour, il y a eu de nouveau quelques problèmes d'ordre majeur :

Le train INTERSOC provenant d'Aigle avait deux heures de retard (raison : obstacle sur la route de montagne à Sierre). Notre groupe a dû attendre dans le passage souterrain de la gare pour les piétons. Les enfants étaient très fatigués et il faisait froid. Heureusement nous avons insisté sur la tenue de ski pour le retour en train. Malheureusement cette consigne n'avait pas été respectée par tous. Le train est arrivé avec des compartiments chauffés.

La propreté laissait tout de même un peu à désirer.

En arrivant à Bruxelles nous avons un retard de 2 heures et demie. Pendant tout le trajet, les parents ont été informés de la situation via le blog ainsi que par des SMS aux représentants classes de neige et ont pu accueillir leurs enfants ainsi que les bagages à partir de 14h15.

Les deux chauffeurs parents d'élèves de l'an dernier se sont réengagés à conduire nos bagages avec un camion de location. Comme toujours, l'équipe du centre nous a soutenue dans toutes les questions et a été à notre écoute.

La communication avec le responsable de l'École de Ski a été très positive et l'organisation des cours a été efficace et très professionnelle.

La traversée des pistes de ski à la fin des cours de ski pour rentrer au Centre reste sécurisée d'une façon satisfaisante. L'organisation CPAN a pu satisfaire toutes nos demandes concernant un déroulement correct de nos classes de neige.

L'activité « construction d'igloos » n'a pas pu être effectuée en raison du manque de neige.

Elle a été remplacée par l'activité très physique « randonnée en montagne » avec guide. Le succès auprès des enfants a été remarquable et tout de même un peu inattendu. Les moniteurs guides étaient des vrais professionnels. Nos titulaires et accompagnateurs ont été mis à l'épreuve. Les classes de neige ont été clôturées avec une soirée resto pour tous les adultes au restaurant EQUINOXX. Nous n'avons pas d'accidents à signaler. Nous avons importé le virus de la grippe, mais à peine 3% du groupe a été malade. Suite à la campagne réalisée à ce sujet, nos enfants avaient moins de médicaments ! L'installation du blog a bien fonctionné. Néanmoins le principe du blog doit être revu.

*Extraits du Rapport du Président de la Classe de Neige datant du 15 février 2011.*

Richard Frizon, Représentant des parents pour les classes de neige

## **16 Budget**

Malgré un résultat légèrement négatif pour l'exercice de l'année passée, la trésorerie de l'APEEE reste solide. D'ailleurs, l'APEEE bénéficie d'un taux de liquidité assez important par rapport à ces charges actuelles dont le poste le plus significatif est la rémunération de son unique employée.

Aussi l'APEEE se félicite du taux d'adhésion des parents cotisants qui a augmenté pour atteindre environ 77% (1394 cotisations sur un total de 1800 familles) cette année-ci.

Nous osons espérer atteindre un taux de 100% l'année prochaine. Dès lors, si vous n'avez pas reçu la demande (ou si vous l'avez reçue mais ne l'avez pas encore réglée), nous vous remercions d'avance de bien vouloir verser le montant de 40€ sur le compte 310-0200330-14, en mentionnant votre nom de famille ainsi que celui de vos enfants.

Enfin, cette situation financière nous permet de venir en aide à [Césame](#) qui ne bénéficie plus, ni de la totalité de l'aide financière de l'école suite aux restrictions budgétaires de cette dernière ni de la cotisation facultative de 6,50€ qui était demandée auparavant aux parents. C'est pourquoi, le CA de l'APEEE a voté à l'unanimité des subsides d'une valeur de 30000€ à [Césame](#). Cette somme est inscrite au budget de l'année 2011-2012.

Adil Soussi Nachit, Trésorier de l'APEEE

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE EUROPEENNE DE BRUXELLES I**

**COMPTES DE RESULTATS AU 31 AOUT 2011**

	réel 2009/10	budget 2010/11	réel 2010/11
<b><u>CHARGES</u></b>			
Frais entretien ordinateur	0,00	300,00	0,00
Frais téléphone/internet	538,49	1.000,00	434,39
Frais postaux	0,00	0,00	12,10
Fournitures de bureau / ordinateur/copies	187,74	150,00	91,05
Honoraires Avocats/autres	1.000,00	0,00	0,00
Honoraires Commissaires aux Comptes	299,95	600,00	299,95
Dons, cadeaux	94,90	0,00	0,00
Participation événements école	608,20	0,00	926,00
Publications légales	0,00	100,00	250,00
Cotisations Interparents	0,00	850,00	1.200,00
Annonces et insertions	0,00	0,00	90,75
Réceptions	491,77	250,00	223,88
Frais de formation	0,00	150,00	0,00
<b><u>TOTAL BIENS ET SERVICES</u></b>	<b>3.221,05</b>	<b>3.400,00</b>	<b>3.528,12</b>
Rémunérations	35.126,28	37.159,00	37.275,51
Déplacements	440,00	528,00	528,00
Différences provision pécules vacances	-1.734,22	1.903,00	1.936,09
Charges patronales	8.925,68	9.765,00	9.782,67
Autres frais de personnel	1.345,75	1.350,00	1.299,13
Assurances accident travail / RC	714,10	675,00	694,95
Secrétariat social	308,70	250,00	268,54
Services médicaux	16,00	16,00	21,14
<b><u>TOTAL REMUNERATIONS ET CHARGES</u></b>	<b>45.142,29</b>	<b>51.646,00</b>	<b>51.806,03</b>
Dotations amortissements	2.886,06	0,00	4.600,42
<b><u>TOTAL AMORTISSEMENTS</u></b>	<b>2.886,06</b>	<b>0,00</b>	<b>4.600,42</b>
Taxes diverses	145,48	180,00	177,10
<b><u>TOTAL AUTRES CHARGES EXPLOITATION</u></b>	<b>145,48</b>	<b>180,00</b>	<b>177,10</b>
Différences	0,00	0,00	0,11
Frais de banque	129,57	130,00	178,73
<b><u>TOTAL CHARGES FINANCIERES</u></b>	<b>129,57</b>	<b>130,00</b>	<b>178,84</b>
Charges exceptionnelles / subsides	93,25	0,00	0,00
<b><u>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>	<b>93,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Impôts	217,09	225,00	232,34
<b><u>TOTAL IMPOTS</u></b>	<b>217,09</b>	<b>225,00</b>	<b>232,34</b>
<b><u>BENEFICE DE L'EXERCICE</u></b>	<b>18.597,62</b>	<b>6.695,92</b>	<b>0,00</b>
	<b>70.432,41</b>	<b>62.276,92</b>	<b>60.522,85</b>

**COMPTES DE RESULTATS AU 31 AOUT 2011**

	réel 2009/10	budget 2010/11	réel 2010/11
<b><u>PRODUITS</u></b>			
Cotisations	57.504,00	50.000,00	55.765,00
Autres recettes	2.564,41	0,00	15.898,65
Autres recettes r�troced�es	-2.564,41	0,00	-15.898,65
<b><u>TOTAL VENTES</u></b>	<b>57.504,00</b>	<b>50.000,00</b>	<b>55.765,00</b>
Fournitures et prestations	10.000,00	10.000,00	0,00
R�cup�ration biens et services	10,00	10,00	0,00
R�cup�ration r�mun�rations et charges	441,92	441,92	374,53
<b><u>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>10.451,92</b>	<b>10.451,92</b>	<b>374,53</b>
Int�r�ts re�us	1.447,26	1.500,00	1.548,89
<b><u>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</u></b>	<b>1.447,26</b>	<b>1.500,00</b>	<b>1.548,89</b>
Produits exceptionnels s/exercices ant	1.029,23	325,00	0,00
<b><u>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</u></b>	<b>1.029,23</b>	<b>325,00</b>	<b>0,00</b>
<b><u>PERTE DE L'EXERCICE</u></b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2.834,43</b>
	<b>70.432,41</b>	<b>62.276,92</b>	<b>60.522,85</b>

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES  
DE L'ECOLE EUROPEENNE DE BRUXELLES I – UCCLÉ**  
(Association Internationale à But Pédagogique)  
419.537.173 RPM Bruxelles

**Rapport du commissaire à l'assemblée générale des membres de l'association  
sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2011**

---

Conformément aux dispositions statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

**Attestation sans réserve des comptes annuels**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2011, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 202.248,72 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 2.834,43.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 août 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### **Mentions et informations complémentaires**

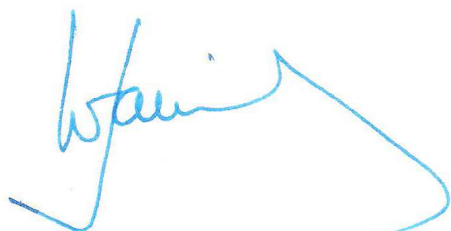
Le respect par l'association de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, ainsi que des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Le 22 novembre 2011,

**DBW,**  
commissaire  
société civile sous forme de SCRL, représentée par



Patrick Waltniel  
Reviseur d'entreprises